

Conditions générales de ventes

Commande

Toute commande de formation suppose que le client accepte le contenu du stage, le lieu de la formation et les dates de formation. Des pré-inscriptions (options) peuvent être demandées, mais seules seront prises en compte les inscriptions effectuées par écrit.

Prix et Conditions de Paiement

Les prix incluent l'animation mais non les frais de déplacement et de restauration du formateur et les supports de formation remis aux stagiaires. Toutes nos prestations et devis spécifiques sont datés et demeurent valables au maximum 3 mois. La facture est adressée au client après exécution de la prestation. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

Délais de Paiement

Le règlement des factures peut être effectué :

- par virement bancaire
- par chèque, en indiquant le numéro de facture.

Les factures sont payables à réception, net et sans escompte sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : un intérêt contractuel égal au taux de base bancaire majoré de 7 points jusqu'au parfait paiement et entraînera l'exigibilité de toute somme restante due et quel que soit le mode de règlement prévu.

Bon de commande

À chaque formation est établie un bon de commande ou convention de formation. Le fait de passer commande entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

Annulation d'inscription

Toute annulation d'inscription doit être signalée et confirmée par écrit. Un report ou une annulation parvenant moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à une indemnité non imputable sur la formation professionnelle continue, cette indemnité sera égale à 100% du prix du stage.

Annulation d'un stage

Equinoxe se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de problème technique et ce sans aucun dédommagement quel qu'il soit.

Publicité

Equinoxe est autorisée à citer à titre de référence le nom de leurs clients et les prestations réalisées.

Responsabilité

En aucun cas, la responsabilité d'Equinoxe ne saurait être recherchée dans l'exécution des prestations, lorsqu'il y a :

- Faute, négligence, omission ou défaillance du client, de mauvaise utilisation du matériel ou des logiciels, de formation insuffisante du personnel, de non-respect des conseils donnés, etc.
- Force majeure, événement ou incidents indépendants de la volonté de l'organisme de formation tels que grèves, troubles sociaux, etc.
- Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel Equinoxe n'a aucun pouvoir de contrôle de surveillance (TELECOM, EDF...).
- En ce qui concerne les autres dommages, la responsabilité d'Equinoxe ne peut en aucun cas et en aucune façon être supérieure au coût des prestations incriminées.

Attribution des Compétences

En cas de contestation relative à l'exécution du contrat de vente ou de paiement du prix, ainsi que de contestations relatives plus particulièrement à l'interprétation ou l'exécution des présentes clauses ou conditions, le Tribunal de Commerce de Rouen sera seul compétent.



**LE FAIT DE PASSER COMMANDE ENTRAINE L'ACCEPTATION DES PRESENTES
CONDITIONS GENERALES DE VENTE**